

M. le Président: Je dois faire remarquer au député que son temps de parole est écoulé.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON APPUIE LES RECOMMANDATIONS D'UN COMITÉ SUR L'EXPANSION DU COMMERCE

M. William C. Winegard (Guelph): Monsieur le Président, je désire aujourd'hui attirer l'attention de la Chambre sur le deuxième rapport du comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur. Il porte sur la fonction d'expansion du commerce du ministère des Affaires extérieures. J'appuie les recommandations du comité et j'exhorte le gouvernement à s'assurer que le ministère accorde la plus haute priorité à l'expansion du commerce et qu'il fait mieux connaître aux députés ses programmes dans ce domaine.

● (1410)

Nous, les députés, sommes prêts à faire la promotion du commerce, surtout dans nos circonscriptions, et nous en sommes capables, pour peu que les renseignements nécessaires nous soient fournis dans des documents de consultation facile et pratiques. J'invite également les entreprises canadiennes et les associations du secteur privé à se démener davantage pour promouvoir nos exportations. Elles ne doivent pas compter uniquement sur le gouvernement.

* * *

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

LA MENACE QUI PÈSE SUR LE SERVICE OTTAWA-MONTRÉAL

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le 25 septembre 1986, la Société des chemins de fer du CN a fait parvenir à certains de ses employés une lettre annonçant ce qui suit:

Dans le contexte de la réorganisation rationnelle de notre infrastructure ferroviaire, nous avons envisagé d'abandonner éventuellement certaines lignes dans les années à venir.

Il faut donc de renoncer immédiatement à tout effort visant à encourager de nouveaux clients à emprunter ces lignes.

Nous devons envisager, de réorienter de préférence le trafic empruntant déjà ces lignes, vers le réseau intermodal . . .

Parmi les lignes dont il est question dans ce document se trouve l'embranchement d'Alexandria, soit le seul réseau ferroviaire reliant Montréal et Ottawa. Pareille décision mettrait fin au service de transport-voyageurs et marchandises entre les deux villes.

On y parle également des embranchements d'Alderdale et de Beachburg reliant Ottawa à North Bay et Sudbury. Leur suppression mettrait fin à la liaison ferroviaire entre Sudbury et Montréal, en passant par North Bay, Pembroke et Ottawa.

Le CN aurait intérêt à se raviser. Cet après-midi, nous avons une réunion avec des porte-parole des municipalités ontariennes visées, dans la Salle du Comité des chemins de fer

Article 21 du Règlement

et nous comptons adopter des résolutions dont nous saisirons le gouvernement. Il faut espérer que le gouvernement ordonnera au CN de se raviser et de cesser de s'en prendre à l'est de l'Ontario.

* * *

LA GARDE DES ENFANTS

LE RETARD À CONCLURE UNE ENTENTE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, un lobby en faveur des garderies manifestait aujourd'hui à l'extérieur de la Chambre des communes. Cela faisait notamment suite à la déclaration du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) suivant laquelle aucun accord fédéral-provincial sur les garderies ne serait conclu d'ici à la fin de juin.

C'est là une question qui intéresse beaucoup de Canadiens, et surtout les femmes ayant de jeunes enfants. Ils croyaient que le gouvernement avait promis de faire enfin quelque chose. Ils sont très déçus que le ministre ait déclaré qu'aucun accord ne serait conclu d'ici à la fin de juin. Beaucoup de ces gens-là ont tenu à présenter à la Chambre la pétition que voici.

ATTENDU QU'il y a au Canada une grave pénurie de garderies; et

ATTENDU QUE les crédits d'impôt ne vont pas créer un réseau de garderies abordables et de qualité; et

ATTENDU QU'un réseau de garderies abordables est essentiel à l'égalité des femmes,

PAR CONSÉQUENT, les soussignés, vos pétitionnaires prient humblement le Parlement de bien vouloir accorder immédiatement aux provinces et aux territoires les fonds dont ils ont besoin pour renforcer et étendre le réseau des garderies sans but lucratif pendant qu'un nouvel accord de partage des coûts est négocié; et de considérer en outre cette mesure comme une première étape vers la libération des fonds publics nécessaires à la création d'un réseau de garderies de qualité sans but lucratif et accessible à tous les parents intéressés.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

ON DÉFEND LA CAPACITÉ DES CHANTIERS NAVALS CANADIENS

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, un article du *Globe and Mail* de ce matin, en provenance de Londres, fait état d'une série d'entrevues avec de prétendus experts britanniques. Ces experts émettent des doutes sur la capacité des chantiers navals canadiens de construire des sous-marins nucléaires, sur la capacité de la marine canadienne de recruter et de former des équipages et sur la compétence d'Énergie atomique du Canada Limitée de surveiller l'installation et le fonctionnement sécuritaires des réacteurs.

Sottises que tout cela!

Je crois que les chantiers maritimes canadiens sont capables de construire n'importe quel ouvrage flottant.

Les marins et les sous-mariniers canadiens comptent parmi les meilleurs du monde.